



Formation habilitation pour électricien B0 H0 H0V Exécutant

Public visé :

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique.

Objectifs de la formation :

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique.

Programme du stage

Thèmes communs formation initiale

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

Durée : 6 heures distancielles
2 heures présentielles
Soit 8 heures – 1 jour

Date session : 2014

Coût : 200€ TTC ou en franchise de tva

Lieu de la formation :

A.T.B sas
17 rue Philippe Etancelin
31800 ST – GAUDENS

Méthodes pédagogiques

Formation distancielle individuelle, leçon et exercices, évaluation finale théorique via un logiciel accessible depuis un ordinateur pour la partie théorique.
Formation et évaluation pratique en groupe dans le cadre d'un face à face formateur stagiaire validation générale de la formation pour la partie pratique présentielle.

Evaluation et certificat :

Attestation de formation, et remise d'un avis concernant l'habilitation.

Formateur :

Compétences conformes aux exigences de la norme.



A.T.B sas 17 rue Philippe Etancelin 31 800 SAINT –GAUDENS
Siret 751 819 129 000 14 – code APE 4329A

Tel. fax : 05 61 95 02 81 – mail : atb31800@gmail.com

Déclaration d'existence n°73 31 06935 31 auprès de la préfecture de la haute Garonne

Bulletin d'inscription

Formation habilitation électrique

Précisez le type d'habilitation visée :

Bulletin à retourner par fax au : **05 61 95 02 81** ou mail : **atb31800@gmail.com**

Renseignements sur l'entreprise du stagiaire :

Raison sociale :
Adresse :
Adresse mail :
Nom du contact :
Tél. : Fax :
Siret : Code NAF :
Effectif de l'entreprise :
Activité principale :

OPCA : AREF FAFSAB FAFCEA

Autre Préciser :

Renseignements sur les stagiaires

Nombre de stagiaires inscrits :
Nom, Prénom : Fonction :
Nom, Prénom : Fonction :

Particulier :

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone : mail :

Durée :

6 heures distancielles
2 heures présentielles
Soit 8 heures – 1 jour

Date session : 23 et 24 Avril
2013

Coût : 200€
en franchise de tva

Lieu de la formation :

A.T.B sas
17 rue Philippe Etancelin
31800 ST – GAUDENS

En application de l'ordonnance n° 2005-731 du 30 juin 2005, le bon de commande et la facture remplacent la convention de formation (code du travail L.6353-2).

Fait le : / /2014 à :

Nom, prénom du signataire :

Qualité du signataire :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

« Lu et approuvé » avec cachet et signature.

Fait en deux exemplaires

Cachet et signature entreprise

Cachet et signature ATB sas



A.T.B sas 17 rue Philippe Etancelin 31 800 SAINT –GAUDENS

Siret 751 819 129 000 14 – code APE 4329A

Tel. fax : 05 61 95 02 81 – mail : atb31800@gmail.com

Déclaration d'existence n°73 31 06935 31 auprès de la préfecture de la haute Garonne

CONDITION GENERALES DES PRESTATIONS

1. Condition préalables à la réalisation des prestations

Les prestations de ATB sas formation ne pourront être réalisées que si les conditions suivantes sont remplies :

1.1 Signature du contrat de prestation entre le demandeur et ATB sas formation pour les prestations concernées.

1.2 Signature avant le début de l'action de formation de la convention simplifiée émise par ATB sas formation pour chaque entreprise participante.

Le bénéficiaire reçoit deux exemplaires de cette convention et s'engage à en retourner un exemplaire signé par lui à ATB sas formation.

2. Contenu et limites des prestations

2.1 Contenu des prestations

2.1.1 L'objectif, les personnes concernées, le contenu, les méthodes pédagogiques ainsi que les conditions de réalisation des offres de formation sont définies dans les programmes de stages disponibles sur simple demande.

2.1.2 Les dates prévisionnelles des prestations sont définies par ATB sas formation

2.1.4 A l'issue de la prestation de formation, ATB sas formation établira une attestation de formation pour chaque participant.

2.2 Limites des prestations

2.2.1 Dans le cas où le nombre de participants à une session de formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, ATB sas formation se réserve le droit d'ajourner toute prestation au plus tard 8 jours avant la date prévue.

2.2.2 Dans l'impossibilité de retrouver dans les meilleurs délais une nouvelle date, les frais d'inscription préalablement réglés seront alors intégralement remboursés.

Atb sas formation se réserve également le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire tant que les frais d'inscriptions ne sont pas couverts dans les conditions prévues.

2.2.3 Toute annulation à une session de formation peut être faite par l'entreprise sans frais si cette annulation parvient à ATB sas formation par télécopie ou courrier au moins 30 jours avant le début de la formation.

Si ce délai n'est pas respecté, ATB sas formation facturera un dédit de 50% des frais de stage.

Toutefois, au cas où ATB sas formation organiserait dans les 6 mois à venir une prestation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponibles quel que soit le secteur géographique.

3. Prix

Les prix pratiqués par A.T.B sas formation sont ceux en vigueur à la date de la signature du présent contrat de prestation ou de la convention de formation et en l'absence de dispositions contractuelles spécifiques valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

4. Règlement

Une facture sera adressée au demandeur avec l'attestation de formation visée à l'article 1.2 ci-dessus. Toute facture est payable au comptant sans escompte et avant l'ouverture de la formation.

Le paiement de cette facture devra être effectué par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de ATB sas formation et adressé à l'adresse figurant sur le bulletin d'inscription au plus tard 8 jours avant le début de la session.

5. Responsabilité

Les obligations de ATB sas formation sont strictement limitées aux interventions telles que définies et réalisées dans le cadre des présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de toute autre.

6. Litiges

Tout litige relatif aux prestations de ATB sas formation, non résolu à l'amiable, relèvera de la compétence des juridictions de Toulouse.

7 Assurances

ATB sas formation a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle, ce dont le demandeur reconnaît avoir été informé.



A.T.B sas 17 rue Philippe Etancelin 31 800 SAINT –GAUDENS

Siret 751 819 129 000 14 – code APE 4329A

Tel. fax : 05 61 95 02 81 – mail : atb31800@gmail.com

Déclaration d'existence n°73 31 06935 31 auprès de la préfecture de la haute Garonne